

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 20 juin 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec),
H4Z 1A2

**Objet : R-4197-2022 Demande en révision du ROÉÉ de la décision D-2022-061
rendue par la Régie dans le dossier R-4169-2021 / DÉPÔT DE LA DEMANDE
DU ROÉÉ ET DE LA DÉCLARATION SOUS SERMENT DE M. JEAN-PIERRE FINET
N/D : 1001-144**

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose sa Demande en révision de la décision [D-2022-061](#) rendue dans le dossier de la Régie R-4169-2021 le 19 mai dernier.

Le ROÉÉ dépose également la Déclaration sous serment de son analyste, monsieur Jean-Pierre Finet, au soutien de la présente demande.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. Demande en révision et Déclaration sous serment de Jean-Pierre Finet

cc. (par courriel) :
M^{es} Hugo Sigouin-Plasse et Philip Thibodeau, Énergir
M^{es} Joelle Cardinal et Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, Coordination ROÉÉ